

# Intersyndicale et Associations de Psychologues

**Élisabeth Borne**  
**Hôtel Matignon**  
**57 rue de Varenne**  
**75700 Paris SP 07**

Paris, le 8 septembre 2022

**Objet : Demande audience des représentants des psychologues**

Madame la Première Ministre,

Nos organisations représentatives des psychologues dans tous leurs champs d'exercice, (structures de soins, Education Nationale, Travail, secteur social et médico-social, Justice) tiennent à vous alerter sur la situation préoccupante de leur profession.

En effet, en quelques années les conditions d'exercice et le niveau des rémunérations des psychologues en France se sont particulièrement dégradés tant dans la fonction publique hospitalière, d'état ou territoriale que dans le secteur privé non lucratif. La récente difficulté de recrutement de psychologues dans les établissements témoigne suffisamment du manque flagrant d'attractivité de la profession. L'insuffisance des recrutements dans les trois fonctions publiques remet en cause la possibilité d'accès à un psychologue dans les services publics ainsi que la continuité du suivi et du travail d'équipe indispensables à leurs interventions.

Par ailleurs, la mise en place du dispositif « mon Psy » a subordonné l'accès aux soins psychologiques, pris en charge par l'assurance maladie à un « adressage » médical, ce que conteste la profession dans son ensemble.

Alors que les besoins d'accompagnement psychologique et en santé mentale n'ont jamais été aussi importants dans la population, les réponses qui y sont apportées, outre qu'elles sont inadaptées, posent problème dans leur conception même. Sans aucune concertation avec les organisations syndicales représentatives, le choix a été fait de recourir au secteur libéral, dans des conditions très contestables, et sans véritable prise en compte de la dimension psychologique dans le travail de prévention et d'accompagnement des élèves, des étudiants, des personnes âgées, de la santé au travail, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la justice des mineurs et jeunes majeurs...

Depuis le lancement de l'intégration des psychologues dans le parcours de soin et le remboursement des consultations psychologiques dans le dispositif conventionné « Monpsy », la profession s'est massivement mobilisée pour dénoncer, partout où elle exerce, les conditions de travail, de rémunération et d'accès à ces consultations psychologiques.



En tant que coordinatrice de la politique gouvernementale, nous nous adressons à vous, Madame la Première ministre, afin d'obtenir l'ouverture de discussions avec les organisations représentatives sur l'avenir de la profession de psychologue, dans son unicité de titre et sa diversité d'exercice.

Devant l'absence de prise en compte de leurs revendications, les psychologues ont prévu d'exprimer leur mécontentement partout en France, le 29 septembre 2022 et vous sollicitent pour une audience.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Première Ministre, nos sincères salutations.

CGT (UFMICT-CGT) : <b>Isabelle Seff</b>	Convergence des psychologues en lutte : <b>Maud PONTIS</b>
FSU : <b>Géraldine Duriez</b>	Fédération Française des Psychologues et de Psychologie : <b>Gladys Mondière</b>
SNP : <b>Patrick Ange Raoult</b>	Société Française de Psychologie : <b>René Clarisse</b>
SUD : <b>Pauline Lemaître</b>	Séminaire Inter-Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse : <b>Albert Ciccone</b>

***PJ : plateforme revendicative***

---

*Copie à : Éric Dupond-Moretti, garde des sceaux, ministre de la justice*

- *Olivier Dussopt, ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion*
- *Pap Ndiaye, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*
- *Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*
- *François Braun, ministre de la santé et de la prévention*
- *Jean-Christophe Combe, ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées*
- *Stanilas Guerini, ministre de la transformation et de la fonction publiques*